



Comité Central d'Entreprise

9 mars 2017

Résultats au 31 décembre 2016

Conformément à notre demande formulée dans le cadre des négociations salariales, la direction a présenté ce jour les résultats économiques de l'année 2016.

Ces chiffres étant confidentiels jusqu'à leur approbation lors de l'Assemblée Générale du 23 mars 2017, nous ne pourrons les communiquer qu'après cette date.

Intéressement :

Après relecture de l'accord, il apparaît que si le résultat sécurité est supérieur à celui de l'année précédente sans pour autant atteindre l'objectif, 10 % de la somme est versée (au lieu de 25% pour l'objectif atteint).

Cela est le cas pour l'établissement de Bourbon-Lancy qui a un taux de fréquence à 0,14 % pour un objectif à 0,10% alors que nous avons fait 0,16 % en 2015.

Ainsi, la prime de base d'intéressement pour Bourbon-Lancy est de 360 € (doublé 720 €) et non pas 300 € (doublé 600 €) comme annoncé dernièrement.

Sinon, suite à l'argumentation du SNI-UNSA, la Direction a annoncé que, dans le cadre du prochain accord d'intéressement en cours de discussion, elle accepte d'appliquer ce principe d'amélioration continue à tous les indicateurs.

Ainsi, même si le résultat n'atteint pas l'objectif mais qu'il est en amélioration par rapport à l'année précédente, il sera pris en considération dans la prime d'intéressement.